

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^l^c
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — matin,	Express-Poste.	6 — 36 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans la *Correspondance Havas* :

Plusieurs journaux de Paris s'appliquent aujour-
d'hui, nous ne savons dans quel but, à faire res-
sortir la différence de langage qui existe entre la
presse anglaise et divers organes du journalisme de
la capitale, en ce qui touche les négociations de
paix. Nous croyons que cette conduite est non-seu-
lement injuste, mais encore impolitique. La Russie
seule peut avoir intérêt à signaler ou à faire naître
des dissidences dans l'opinion des nations alliées,
car à la Russie seule elles porteraient profit. Dans
cette situation, les choses étant d'ailleurs dans le
même état, nous ne croyons pouvoir mieux faire
que de reproduire provisoirement le dernier article
de *Morning-Post*, dont une dépêche télégraphique
de Londres nous avait entretenu hier. On y verra
quelle attitude compte garder le gouvernement
britannique. Cet article est ainsi conçu :

« Tout en nous réjouissant du pas important que
nous venons de faire vers la paix, nous ne perdons
pas de vue que la Russie pourra très-bien s'efforcer
d'échapper à quelques-unes des conditions que nous
sommes déterminés à obtenir. Nous aurions alors
une autre année de guerre et d'effusion de sang.
Mais, que nos armes obtiennent les mêmes succès
qu'elles ont obtenus pendant la dernière année de
guerre et nous n'aurons rien à craindre du résultat
final, quelque considérable qu'ait été la souffrance
temporaire de notre commerce et de nos ressources
financières.

« Nous devons nous attendre à une chose, c'est
que les Puissances occidentales ne souffriront pas
la plus petite feinte ou semblant de paix, ni aucun
vain subterfuge pour gagner du temps. La Russie
n'a pas eu l'initiative des ouvertures. Les Puissances
étaient prêtes à marcher en avant, et elles le sont en-
core. On ne pourra donc prétexter, à aucun moment
à venir, que la lassitude causée par la guerre ou le
doute sur son issue, ait porté les cabinets alliés à
donner à la Russie l'occasion de se retirer facile-
ment de la lutte.

« Il est, au contraire, nettement établi dans les

instructions dont nous avons parlé que, lorsque les
deux cabinets des Puissances occidentales furent
« sondés », il fut répondu qu'ils étaient décidés à
continuer la guerre. Un sentiment profond des
grands avantages qui résulteraient pour l'Europe
des bienfaits de la paix, et le besoin senti qu'on ne
devait retarder son rétablissement d'un seul jour
de plus que ne l'exigeaient impérieusement les in-
térêts de la justice, pesaient sur notre gouvernement
et sur celui de la France et les portaient à désirer
de faire, dans l'intérêt de l'Europe, ce à quoi elles
n'étaient poussées par aucune nécessité.

« Mais tout en voulant rétablir la paix sur des
bases convenables, les Puissances occidentales de-
vaient au monde de ne pas la conclure sans quelque
preuve évidente que la Russie était empêchée, à
l'avenir, de pouvoir continuer ces envahissements
qui, dans ces dernières années, ont si justement
inquiété l'Europe. Telle est l'origine de la stipula-
tion contenant la faculté de faire des conditions
spéciales, qui a causé tant d'hésitations à la Russie.
Les conditions elles-mêmes ne paraissent pas dans
le texte du document soumis au gouvernement
russe. Mais elles sont parfaitement connues en Au-
triche, et probablement aussi en Russie par voie
indirecte et non officielle.

« Ces conditions spéciales sont maintenant le pi-
vot sur lequel repose toute la question. On devait
s'attendre à ce que la Russie leur ferait des objec-
tions ou contesterait le droit de les présenter ; c'est
pourquoi le comte Buol manifeste la conviction où
il est qu'elles doivent avoir un caractère très-géné-
ral et être faites, non en vue d'intérêts purement
anglais et français, mais en vue d'intérêts euro-
péens ; c'est-à-dire que l'Angleterre et la France ne
devraient pas se prévaloir de leurs succès sur terre
et sur mer, pour exiger des concessions qui ne s'ac-
corderaient pas avec le but élevé et désintéressé qui
a fait entreprendre la guerre.

« Mais si des conditions convenables sont de-
mandées et accordées, les plus ardents défenseurs de
la guerre doivent se trouver satisfaits, et tout pré-
texte pour sa continuation doit disparaître. Si l'em-
pereur Alexandre est aussi désireux de la paix, pour

son propre compte, que le croit le comte Buol, il
se soumettra à ces conditions spéciales et sera trop
heureux de s'en tirer à des conditions aussi raisonna-
bles. En attendant, tout marche comme auparavant,
jusqu'à ce que la Russie ait accepté nos conditions spé-
ciales ; alors un armistice pourra être proclamé, pour
donner le temps nécessaire à la rédaction réfléchie
des conditions acceptées. La nation tout entière dé-
sire qu'un résultat aussi heureux soit la conséquence
des efforts actuels ; mais si la Russie repousse nos
propositions, nous avons en main les moyens d'ob-
tenir la victoire qui doit finalement nous assurer la
paix et faire taire les bruits belliqueux, au moins pour
notre époque et notre génération. »

On lit dans l'*Emancipation* de Bruxelles :

« Nous avons accueilli avec une joie très-vive les
nouvelles qui font pressentir la conclusion prochaine
de la paix. Bien que le changement de la politique
russe ait été brusque, et que les mœurs diplomati-
ques du cabinet impérial de Saint-Petersbourg im-
posent une grande réserve aux journaux qui ont à ap-
précier ses actes et ses résolutions, nous croyons
cependant qu'il est permis de considérer comme
sérieuses ses intentions pacifiques.

« Notre foi dans les ressources militaires et fi-
nancières de la Russie n'a jamais été exagérée, et
voyant quels efforts la France et l'Angleterre de-
vaient faire pour soutenir avec honneur une guerre
si nouvelle, si grande et si éloignée, nous avons tou-
jours cru pouvoir, sans faire injure au gouvernement
russe, supposer qu'il en devait faire de plus pénibles
encore, et qu'il ne pourrait prolonger indéfini-
ment sa résistance. La nation qu'il gouverne n'est pas
d'ailleurs restée ce qu'elle était en 1812, et quoiqu'il
soit juste de payer un légitime hommage au brillant
courage des officiers russes, à la forte discipline et
au dévouement de leurs troupes, au patriotisme de la
noblesse, du clergé et du peuple, il semble que la
civilisation ait fait chez elle des progrès sensibles,
qu'elle ait adouci les mœurs, greffé fortement le
Russe policé sur le Cosaque sauvage, et qu'enfin on
ait jugé, à Saint-Petersbourg et dans le reste de
l'empire, qu'une paix solide, achetée même au prix

FEUILLETON

UN HÉRITAGE

I.

C'était un grand jour pour maître Gottlieb Kauffmann,
notaire de la petite ville de Muhlstadt. Le comte Sigis-
mond d'Hildesheim venait de mourir, et il s'agissait d'ou-
vrir son testament devant toute sa famille assemblée.
Maître Gottlieb, dans une toilette irréprochable, atten-
dait avec impatience l'heure fixée par lui pour cette réu-
nion imposante. Les parents du défunt devaient arriver
à midi ; neuf heures sonnaient à l'horloge de l'église voi-
sine, et cependant maître Gottlieb ne tenait pas en place ;
il allait de son cabinet à son étude, de son étude à son
salon, grondant ses clercs en manière de passe-temps.
Plusieurs clients qui avaient pris rendez-vous avec lui
pour l'entretenir de leurs intérêts s'étaient présentés le
matin ; il les avait impitoyablement renvoyés. Une seule
pensée occupait son esprit et remplissait son cœur d'un
légitime orgueil ; c'était lui, maître Gottlieb, qui avait
été choisi par le comte Sigismond d'Hildesheim, lui qui
avait reçu le dépôt sacré de ses dernières volontés.
Maître Gottlieb avait cinquante ans, l'œil brillant, la
bouche épanouie, le nez retroussé, les joues pleines et
rebondies ; dame nature, en le créant dans un moment
de joyeuse humeur, avait oublié de lui donner le masque
de son emploi, la physionomie de son rôle. Quoique gros

et court, il était pétulant comme un écureuil. Ses che-
veux gris, ramassés sur la nuque et s'allongeant en queue
de rat, ajoutaient encore au pittoresque de l'ensemble ;
à chacun de ses mouvements, sa queue frétillait d'une
oreille à l'autre, et manquait rarement d'égayier l'audi-
toire, tandis que maître Gottlieb lisait d'une voix paterne
un acte qui aurait dû être écouté dans un religieux si-
lence. Enfin le digne homme aimait à boire sec et chan-
tait volontiers après boire. Au milieu de ces délasse-
ments, ses lèvres avaient contracté l'habitude d'un sou-
rire ineffaçable qui, pendant la lecture d'un testament,
pouvait devenir un sérieux embarras. Jamais notaire
plus gai ne se rencontra sous le ciel. Qui le croirait pour-
tant ? Maître Gottlieb avait des ennemis. Les notaires
n'étaient pas rares à Muhlstadt ; tous convoitaient la
clientèle du château d'Hildesheim. La mort du comte
laissait le champ libre à toutes les ambitions ; aussi maître
Gottlieb n'avait-il rien négligé pour conserver le plus
riche diamant de son écrin, le plus beau fleuron de sa
couronne. Les fauteuils du salon, dépouillés dès la veille
de la housse qui les protégeait contre l'espièglerie des
mouches, étaient rangés en cercle autour d'une table
recouverte d'un vieux tapis de velours écarlate ; près de
cette table, un fauteuil, placé sur une estrade improvisée,
semblait dominer l'assemblée absente. De temps en
temps, maître Gottlieb allait s'asseoir sur ce trône d'un
jour, et là, seul, sans témoin, il étudiait ses gestes, son

attitude, et contemplait avec anxiété son image dans une
glace. Il essayait de concilier sur sa physionomie habi-
tuellement joviale l'expression du regret et de l'obsé-
quiosité ; il voulait que son visage, tout en pleurant le
mort, fit aux survivants des offres de service. Moins pour
se conformer aux règles de l'étiquette que pour corriger
la gaillardise instinctive de son regard, il était vêtu de
noir des pieds à la tête ; il avait même poussé le respect
jusqu'à remplacer les boucles d'argent de ses souliers
par des boucles d'acier bruni. Ce n'est pas tout : pour
flatter les héritiers dont il voulait obtenir la clientèle,
il avait préparé dans la salle voisine une élégante colla-
tion ; sur la nappe, d'une blancheur éblouissante, étaient
disposés avec coquetterie des fruits, des viandes froides
et de vieux flacons revêtus d'une poussière séculaire.
Rien n'avait coûté à maître Gottlieb pour honorer la
mémoire et fêter dignement les héritiers du comte Sigis-
mond.

Le comte Sigismond d'Hildesheim avait été toute sa
vie ce qu'on appelle en Angleterre un humoriste, ce
qu'en France nous appelons un original. Sterne, à coup
sûr, l'eût aimé ; Hoffmann a dû le connaître. Non que
le comte Sigismond fût une de ces natures bizarres qui
ne sauraient dire un mot ni faire un pas comme per-
sonne, et qui, soit instinct, soit calcul, affichent à
tout propos leur imperturbable excentricité ; c'était tout
simplement un cœur tendre, un esprit rêveur, un de

d'une concession douloureuse, était plus raisonnable qu'un second incendie de Moscou.

« C'est pour ces motifs, dont nous effleurons l'exposé, que, malgré l'insuccès des conférences de Vienne, et malgré les articles excessifs des journaux qui défendent au dehors les intérêts de la Russie, nous nous associons avec quelque confiance à la satisfaction générale qu'a fait naître l'acceptation des conditions communiquées par M. Esterhazy au comte de Nesselrode. »

On lit dans la *Presse* de Londres, organe de M. d'Israéli :

« Il y aura un certain délai avant qu'un traité de paix puisse être formellement déclaré ; mais le public ne doit pas s'y tromper. La paix est déjà établie. Sur ce chef, tous les gouvernements intéressés sont complètement d'accord. Il peut y avoir des obstacles, mais ils seront surmontés. La paix est décidée, et, devant cette décision, toutes les difficultés secondaires disparaîtront.

» De quelle nature sera cette paix ? Nous croyons qu'elle sera solide et durable, parce qu'elle est fondée sur des principes dignes des Etats qui la recherchent, et qu'elle est extraordinairement modérée dans ses conditions. »

On lit dans l'*Émancipation* du 20 janvier :

« Le bruit de la démission de lord Palmerston a couru hier à Londres. On dit que la majorité de ses collègues n'a pas approuvé certaines propositions supplémentaires qu'il voulait soumettre à la Russie. On ajoute que cette puissance consent à ce que Vienne ou toute autre ville soit le centre des négociations qui vont s'ouvrir.

» Notre correspondant de Berlin constate que la bonne volonté de la Russie n'est pas révoquée en doute dans le monde diplomatique, et que l'on considère généralement la paix comme assurée, parce que les dispositions de l'Empereur des Français sont très-conciliantes. Notre correspondant fait une remarque qui frappera les lecteurs : « C'est, dit-il, la fermeté de langage déployée à Pétersbourg, depuis quelques semaines, par l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne entière, la Néerlande et la Suède, et le blâme formulé par ces puissances contre l'agression russe de 1853, qui ont enfin amené le gouvernement du Czar à des idées pacifiques. Si la diplomatie européenne avait toujours pris et gardé cette attitude, le sanglant conflit qui a épouvanté le monde n'aurait certainement pas éclaté. »

On lit dans la *Correspondance autrichienne* :

Une heureuse nouvelle parcourt aujourd'hui toute l'Europe : la Russie a accepté purement et sans réserve les propositions austro-occidentales comme base des négociations de paix. Ces propositions loyalement offertes et loyalement approuvées, en servant de base au futur traité de paix générale, ramèneront, on est en droit de l'espérer, une paix durable et honorable pour toutes les parties.

Considérablement rapprochés du but ardemment désiré par tous les peuples de l'Europe, nous adressons avant tout des prières à Dieu, qui conduit les cœurs des rois, et implorons aussi sa bénédiction pour le poursuite de l'œuvre de paix.

La modération et le désintéressement dont les alliés

de décembre ont sans cesse donné la preuve pendant une guerre qu'ils ne faisaient point en vue de conquêtes ou de buts égoïstes, domineront certainement aussi dans les négociations sur une paix définitive. Nous pouvons dire que le cabinet russe, qui a si loyalement prêté l'oreille à la voix de l'Autriche, entrera dans les futures négociations, animé du même esprit.

Les bases en sont posées : admettre l'empire ottoman dans la garantie du droit public de l'Europe ; assurer son intégrité contre de futurs dangers et menaces ; régler d'une manière satisfaisante l'état des pays placés sous sa protection ; garantir la libre navigation du Danube sur toutes ses rives ; arracher pour toujours aux vicissitudes la fixation des droits et privilèges des sujets chrétiens de la Turquie.

La solution de questions si importantes, si universelles, favorisera les intérêts, la paix, le bien-être de tout notre continent d'une manière qui exclut toute tendance particulière ; l'empereur Alexandre de Russie trouvera aussi un riche dédommagement pour sa généreuse résolution dans les bénédictions de son propre pays.

C'est avec une grande satisfaction que tout Autrichien peut considérer la part que sa patrie a prise aux événements des derniers temps par son attitude et sa politique.

Le gouvernement impérial trouvera sans doute ses confédérés allemands d'accord en principe avec lui sur la base obtenue, et par là sera assurée pour l'avenir l'action commune et cordiale de l'Allemagne, si vivement désirée par tous.

Lord Palmerston vient d'adresser aux membres de la Chambre des communes qui soutiennent la politique du gouvernement, une circulaire dans laquelle il les invite à se trouver à l'ouverture de la session, le 31 de ce mois, attendu que des questions de grande importance seront débattues sans délai.

Les journaux de Londres annoncent que la Reine ouvrira la session en personne. (*Constitutionnel.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, dimanche matin, 20 janvier. — On croit qu'avant l'ouverture des conférences, les puissances occidentales demanderont à la Prusse l'adoption des propositions acceptées par la Russie, et la garantie de son concours pour le cas où la paix ne sortirait pas des conférences. (*Indépendance.*)

Berlin, 21 janvier, au soir. — « On mande de Saint-Petersbourg, que l'ordre de suspendre les hostilités a été expédié, le 18, au prince Gortschakoff. On attend le prince à Saint-Petersbourg pour l'investir de ses fonctions de gouverneur de la Pologne.

On est généralement convaincu, à Berlin, qu'un armistice sera conclu entre les puissances belligérantes. — Havas.

Madrid, 19 janvier. — La *Gazette de Madrid* publie le décret qui concède le chemin de fer de Saragosse à la Compagnie du Grand-Central de France.

Les Cortès ont approuvé hier le projet de Crédit mobilier, la Société de crédit Prost et la Banque des capitalistes espagnols. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous extrayons des *Tablettes-des-Deux-Charentes* (Rochefort, 16 janvier), les lignes suivantes :

« La population de Rochefort est, depuis plusieurs jours, préoccupée de mesures judiciaires dont l'application simultanée dans la Charente-Inférieure et dans les départements voisins, se rapporte, à ce que l'on assure, à la découverte d'un complot tramé contre la sûreté de l'Etat.

» En attendant que la vérité transpire, nous pouvons dire que les journées du 11 et du 14 ont été marquées dans notre ville, par de nombreuses visites domiciliaires et quelques arrestations.

» Le 11, MM. Dupuy, gérant de la société des Tailleurs-Unis, la *Persévérance*, membre du conseil municipal, et Maillet, tailleur, ont été écroués à la maison d'arrêt de Rochefort.

» Le 14, et pendant qu'un grand nombre de visites domiciliaires s'opéraient en ville, des mandats d'amener, lancés par l'autorité judiciaire de Paris, étaient décernés contre MM. Boudinon, chef ouvrier d'artillerie de marine, Brassaud, marchand épicier, Conard, ouvrier d'artillerie de marine, Chaigneau, agent d'affaires, Météreau, maître calfat au port, Robert, serrurier, et Savard, père instituteur.

» On assure que les premiers prévenus ont été dirigés sur Niort et les seconds sur Paris.

» On nous écrit que des arrestations qui semblent se rapporter à la même affaire ont été opérées à La Rochelle, Saintes, Saint-Jean-d'Angély et Cognac. — Ch. Thèze.

— Un ouvrier en soie de Lyon, le sieur Parisal, est parti, il y a trois jours, pour Munich, où il est appelé à recueillir la succession d'un riche maître d'hôtel de cette ville. La circonstance assez singulière qui a valu cette bonne fortune au pauvre ferrandier, mérite d'être rapportée.

Le 15 août dernier, le maître d'hôtel de Munich se trouvait à Lyon et assistait, sur la Saône, placé sur un frêle batelet, aux réjouissances nautiques célébrées à l'occasion de l'anniversaire impérial. Un faux mouvement le précipita dans la rivière, où il aurait infailliblement péri, si l'ouvrier lyonnais ne se fût porté à son secours et ne l'eût heureusement repêché au péril de sa propre vie.

L'étranger quitta notre ville peu de jours après et prit congé de son sauveur en protestant qu'il n'oublierait jamais le signalé service qu'il lui avait rendu.

L'habitant de Munich a tenu parole. Il est décédé, il y a un mois environ, sans héritiers directs, laissant un testament par lequel il dispose de la presque totalité de sa fortune en faveur du brave homme auquel la Providence a voulu qu'il fût redevable de la vie. (*Constitutionnel.*)

— Un très-fâcheux accident est arrivé, lundi dernier, à M. F..., dessinateur de fabrique, de Lyon, qui faisait une excursion de chasse dans le département de l'Ain.

M. F... s'était aventuré, à la poursuite d'une pièce de gibier, sur un petit étang glacé situé dans le voisinage de Châtillon-les-Dombes, lorsqu'il est tombé sur la glace et s'est brisé la cuisse. Comme le lieu où gisait notre malheureux concitoyen était éloigné de toute habitation, il est resté plus de

ces caractères doux et mélancoliques dont la naïveté à toute épreuve prend le nom de folie parmi les gens bien élevés. Il avait passé sans bruit sur la terre, il avait glissé comme une ombre.

Une passion unique devait décider de sa destinée tout entière. A l'Université d'Heidelberg, étranger aux habitudes de son âge, il fuyait les plaisirs familiers aux étudiants et n'avait goûté qu'à la solitude. Au lieu de s'enfermer le soir dans une taverne pour fumer, boire de la bière, chanter des chansons patriotiques et remettre en question le sort de toutes les monarchies de l'Europe, il allait voir se coucher le soleil. Tous les jours, en toute saison. Il sortait le soir de la ville, gagnait la colline prochaine ; puis, quand il avait vu le soleil, tantôt vêtu de pourpre et d'or, tantôt couvert d'un manteau de brume, s'abîmer derrière l'horizon, il revenait à pas lents, prêtant l'oreille aux rumeurs confuses qui remplissent les champs à la tombée de la nuit. Telles étaient les fêtes, les distractions de sa jeunesse : j'en sais de plus coûteuses qui ne les valent pas.

Un soir, comme il rentrait, en traversant un faubourg, il entendit une voix douce et fraîche qui partait d'un rez-de-chaussée. On était au mois de mai ; la fenêtre ouverte et garnie de fleurs laissait arriver jusqu'à lui toutes les modulations d'une mélodie délicieuse. C'était un air simple et touchant, grave et triste comme tous les chants primitifs, un de ces airs empreints

d'une ineffable mélancolie, dont l'auteur est demeuré inconnu, ou plutôt qui n'ont pas eu d'auteur ; mélodies éternelles, premier chant de la création qu'ont seules retenus les campagnes et que disent d'une voix lente les laboureurs en creusant leur sillon. Surpris et charmé, Sigismond s'arrêta ; puis il plongea dans la chambre un regard avide et curieux. Une jeune fille était assise au clavecin. A la lueur d'une lampe, il distingua ses traits : elle était belle.

Dès lors Sigismond n'oublia jamais de s'arrêter devant cette fenêtre. J'en demande pardon au balcon de Juliette, mais le rez-de-chaussée fut de tout temps propice et cher aux amoureux. Tous les soirs, à la même heure, la jeune fille était à son clavecin, ou bien, assise auprès de la croisée, elle brodait à la lueur de la lampe. Caché dans l'ombre, Sigismond s'enivrait tout-à-tour du charme de sa voix et du charme de sa beauté. Bientôt il parvint à obtenir l'entrée de la maison.

C'était un intérieur modeste, mais élégant dans sa pauvreté ; un goût pur et délicat se révélait dans les moindres choses. La jeune fille vivait seule avec sa mère ; elles avaient connu des jours meilleurs. La guerre, en enlevant le chef de la famille, ne leur avait laissé qu'une pension assez chétive. Elles suppléaient au luxe par la bienveillance, à la richesse par la bonne grâce. Michaële n'avait que seize ans. Elle était belle, de cette beauté mystérieuse, apanage privilégié des êtres condamnés à

mourir avant l'âge. Ses grands yeux bleus ombragés de longs cils brillaient d'un éclat singulier, rayonnement des âmes qui n'ont que peu de temps à passer sur cette terre. La mère conservait encore cette élégance de manières qui survit à la beauté et prolonge la jeunesse au-delà du terme marqué par les années. Sigismond était au berceau lorsqu'il avait perdu sa mère, et son père, dur, sauvage et hautain, ne l'avait jamais attiré. Le jeune étudiant n'avait jamais goûté les joies du foyer domestique. La société de ces deux femmes lui offrait une famille et devait l'enlacer par mille liens invisibles auxquels il se laissa prendre. Michaële était jeune et belle, Sigismond était jeune et beau. Leur amour grandit librement sous l'œil vigilant d'une mère. Si le mystère est doux à la passion naissante, un regard bienveillant, un regard protecteur n'est pas moins doux assurément. Ils s'aimèrent et se promirent d'être l'un à l'autre. Dans leur mutuelle confiance, dans l'enivrement de leur bonheur, ces deux enfants ne prévoyaient pas d'obstacles à leur union. Ce que l'amour a surtout d'adorable, c'est qu'il n'a pas le sens commun. Cependant la mère de Michaële, qui d'abord avait partagé toutes leurs espérances, ne pouvait se défendre d'une vague inquiétude en songeant que Sigismond appartenait à une famille dont la noblesse remontait à plusieurs générations. Sigismond s'efforçait vainement de la rassurer ; elle dévorait ses pleurs pour ne pas alarmer sa fille. Ses craintes, hélas ! n'étaient que trop

deux heures sans secours. Il est permis de croire qu'il ne doit son salut qu'à l'attachement et à l'intelligence de son chien. Le fidèle animal, à la vue de son maître hors d'état de se mouvoir, poussant des cris de détresse et de douleur, s'est mis à battre la campagne. A la fin, il fit la rencontre de deux cultivateurs qui cheminaient à une certaine distance du théâtre de l'accident. Ceux-ci, aux aboiements plaintifs de la pauvre bête et à ses allures étranges, comprenant qu'il se passait non loin de là quelque chose d'extraordinaire, se décidèrent à le suivre. Guidés par lui, ils rejoignirent bientôt le patient, qu'ils s'efforcèrent de transporter dans la ferme la plus voisine, où il a été l'objet des soins les plus empreints.

(Constitutionnel.)

— Quelques journaux, dit la *Gazette autrichienne*, ont annoncé qu'une comète extraordinaire paraîtrait cette année. Mais cette nouvelle n'est fondée que sur les suppositions des astronomes, qui attendent cette comète de 1856 à 1860. Vers le milieu de 1264, parut une comète dont la queue était longue de 100 degrés, et qui disparut le 2 octobre, nuit de la mort du pape Urbain IV. En 1556, une comète un peu moins brillante, mais encore d'un éclat et d'une grandeur remarquables, fut visible durant les premiers mois de l'année. D'après les recherches faites par les astronomes dès le commencement du dix-huitième siècle, ce ne seraient là que deux apparitions de la même comète, et la troisième devrait avoir lieu vers le mois d'août 1858. Mais ces calculs ne peuvent être d'une exactitude rigoureuse; il n'y aurait rien de surprenant à la voir deux ans plus tôt ou plus tard.

— Nous avons parlé d'une escarmouche qui avait eu lieu en Crimée, dans la nuit du 27 au 28 décembre, et dans laquelle nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Un correspondant du *Journal de Constantinople* lui écrit que, dans cette affaire, un sergent du 46^e ayant trouvé une somme d'environ 12,000 fr. sur le corps d'un officier russe, a fait parvenir cette somme au Maréchal pour qu'elle pût être remise à la famille du défunt.

— Les déclarations faites à Lyon pour les nouveaux contribuables ont produit des résultats tout-à-fait inattendus. Plus de 7,000 chiens ont été déclarés et, d'après le taux moyen, on calcule sur un revenu de 60,000 francs au profit de la ville, qui ne comptait guère retirer plus de 10,000 fr. de la nouvelle taxe.

(Constitutionnel.)

CONCOURS AGRICOLE DE SMITHFIELD (ANGLETERRE.)
Les solennités agricoles de nos voisins d'outre-Manche excitent aujourd'hui un légitime intérêt. Dans sa Chronique agricole de l'Angleterre, le *Journal d'Agriculture pratique* donne un compte-rendu circonstancié et raisonné du grand Concours de Smithfield.

« Les deux médailles d'or, dit-il, ont été remportées, comme toujours, par des bœufs de la race Durham. C'est le marquis d'Exeter qui a obtenu celle des bœufs gras, et M. Ambler celle des vaches grasses; M. Stratton, dont nous avons si souvent constaté les succès, n'a eu que le second prix. Il y avait 40 animaux de cette race au Concours. Le bœuf du marquis d'Exeter a pleinement justifié la distinction qu'on lui a décernée; nous n'avons jamais

fondées. Quand Sigismond, en quittant l'Université, parla de ses projets, il rencontra dans son père une résistance obstinée, insurmontable, et dût se résigner à les ajourner. Les passions contrariées sont les plus terribles: vouloir désunir deux cœurs sincèrement épris, c'est souffler sur le feu pour l'éteindre. Chaque fois qu'il avait devant lui quelques jours de liberté, Sigismond en profitait pour se rendre en toute hâte à Heidelberg. On pense quelles joies et quelles douleurs! Michaële ne se plaignait jamais, elle n'avait pour Sigismond que des sourires et de douces paroles; mais, de même qu'il y a des plantes dont les racines, de plus en plus profondes, font éclater le vase qui leur sert de prison, de même il a y des âmes silencieuses qui minent sourdement et brisent sans bruit leur enveloppe.

Le père de Sigismond mourut. Huit jours après les funérailles, le jeune comte accourait à Heidelberg. Quand il arriva, Michaële était déjà condamnée, condamnée sans retour, sans appel; trois jours après, il recueillait son dernier soupir. Plus d'une fois, pendant ces trois journées remplies de si cruelles angoisses, la jeune mourante pria Sigismond de redire sur le clavecin la mélodie qui avait donné naissance à leur mutuelle passion. Tous deux aimaient cet air d'une affection enthousiaste. Souvent, en des jours plus heureux, ils l'avaient chanté ensemble, ils l'avaient chanté avec ivresse, avec bonheur, avec reconnaissance; on eût dit qu'en le chantant ils voulaient remercier Dieu de les avoir rapprochés l'un de

vo l'embonpoint plus uniformément étalé sur des formes aussi belles, aussi symétriques; on dit qu'il a été acheté par un des bouchers de Londres au prix énorme de 2,000 fr.; on calculait qu'il produirait net au moins 750 kilog. de viande.

» Il n'y avait que 10 herefords, mais nous devons avouer, malgré nos préférences bien connues pour les durhams, que ceux-ci les éclipsaient généralement, par la qualité, la symétrie et la précocité. Le premier prix a été décerné à M. Niblett, de Bristol, pour un bœuf âgé de 2 ans et 10 mois seulement.

» Les devons n'étaient qu'au nombre de 17. Le premier prix a été remporté par le comte de Leicester pour un bœuf âgé de 2 ans et 11 mois, qui a fait l'admiration de tous les connaisseurs; le second prix a été décerné au prince Albert. En général, la classe des devons était mal représentée, à l'exception de deux ou trois bons animaux: on a eu à constater une décadence marquée.

» Il y avait 10 sujets des races écossaises et irlandaises, 6 de la race galloise, 7 de races croisées et 12 de diverses races; en tout 112 animaux de toutes races.

» La classe de races écossaises était bien représentée; les animaux étaient généralement énormes, et offraient au toucher d'excellente qualité de chair. Le prince Albert avait deux animaux dans cette classe; l'un a été vendu 1,750 fr. à un boucher de Londres.

» Notre impression sur l'exposition des races bovines peut se résumer en quelques mots: c'est que nous pouvons toujours constater le progrès qui s'est manifesté depuis plusieurs années dans le goût des éleveurs, au sujet de l'engraissement des animaux. A l'Exposition qui vient d'avoir lieu, même parmi les porcs, nous n'avons pas trouvé un seul animal dont l'embonpoint fût exagéré; chez tous le toucher était ferme et élastique, ce qui indique une base de maigre considérable.

» La race ovine n'était que médiocrement représentée, à l'exception toutefois des trois magnifiques moutons leicesters exposés par M. Robert Lee Bradsharo, auxquels ont été décernés tous les prix et toutes les distinctions possibles.»

Le *Journal d'Agriculture pratique* publie la suite du rapport encore inédit de M. le comte de Kergorlay sur les produits agricoles à l'Exposition universelle.

Ce journal annonce la publication qui doit avoir lieu, dans son numéro du 5 février, du rapport complet de M. Barral, sur les machines agricoles de l'Exposition. Ce travail ne comprendra pas moins de 50 pages.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Saint-Petersbourg, 21 janvier. — « Le *Journal de Saint-Petersbourg* dit qu'en considération des vœux généraux de l'Europe, le gouvernement russe n'a pas voulu arrêter l'œuvre de réconciliation, par des négociations accessoires, dans l'espérance qu'on lui tiendra compte de sa modération.»

» Berlin, mardi 22 janvier. — M. de Budberg a reçu, aujourd'hui, une circulaire du comte de Nesselrode, par laquelle le chancelier fait connaître aux représentants de la Russie à l'étranger, le motif de l'acceptation des propositions de l'Autriche, et

l'autre. C'était un air que Michaële, encore enfant, avait appris dans les montagnes du Tyrol, qui s'était gravé dans sa mémoire sans pouvoir s'en effacer, et qu'elle avait retrouvé dix ans plus tard comme si elle l'eût entendu la veille. Lorsqu'elle mourut entre les bras de Sigismond, cette suave mélodie errait encore sur ses lèvres.

La douleur de Sigismond fut immense; pendant plusieurs semaines, il s'abîma dans ses regrets; quand il sortit de son accablement, le monde entier lui parut désert. Il voulait emmener dans son château la mère de Michaële, passer près d'elle le reste de sa vie à s'entretenir de l'ange que Dieu venait de rappeler à lui. La mère de Michaële s'y refusa obstinément. Ni larmes ni prières ne purent vaincre sa résistance. — Je veux mourir, dit-elle, là où j'ai vécu près de ma fille; je veux mourir où elle est morte. Elle mourut peu de temps après; ce fut Sigismond qui lui ferma les yeux. Ce dernier devoir accompli, il rentra au château d'Bildesheim, et vécut dans une retraite profonde, absolue, évitant avec soin tout ce qui aurait pu le distraire de sa douleur. S'il rencontrait sur sa route un gentilhomme du voisinage, il le saluait en silence et s'éloignait sans proférer une parole. Vainement les invitations lui arrivaient en foule de tous les châteaux des environs, vainement toutes les douairières qui avaient des filles ou des nièces à placer essayaient de l'attirer chez elles; sourd à toutes les avances, il s'enfermait dans son désespoir et ne voulait pas être consolé. (La suite au prochain.)

leur expose ses intentions relativement aux négociations futures.

» Les espérances de paix ont perdu un peu de leurs forces, ici, aujourd'hui.»

Berlin, mercredi 23 janvier. — « La circulaire du gouvernement russe déclare que la Russie a fait des concessions, en vue du rétablissement de la paix, pour céder aux représentations des puissances amies, mais nullement parce que l'intérêt de la Russie réclame la conclusion de cette même paix.

» Les propositions faites à la cour de Berlin, pour qu'elle donne son adhésion aux quatre points de garanties, ont été repoussées.» — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Un ouvrier boulanger, le sieur Chauveau, vient de mourir chez M. Armand Rousteaux, rue des Capucins.

Cet homme, simple et modeste durant sa vie laborieuse, a emporté les regrets de son maître et de tous ceux qui l'ont connu. Il avait su, en effet, se concilier l'estime et l'affection de tout le monde. Né sans fortune aucune, il s'appliqua, dès sa jeunesse, au travail et à l'économie. Il s'acquitta de l'un et de l'autre avec tant de zèle et de ponctualité, qu'au moment de sa mort, on a trouvé dans sa malle de l'argent et des obligations pour une somme de 12,000 francs. Il avait voulu, tant il avait d'affection pour M. Rousteaux, le faire son légataire universel; déjà il l'avait obligé à recevoir 1,200 francs. Mais aucun acte ne constatait ce fait. M. Rousteaux, avec une loyauté qui l'honore et qui est héréditaire dans sa famille, M. Rousteaux, bien que personne n'eût connaissance de ce fait, déclara aux héritiers qu'il était détenteur des 1,200 francs, et les leur offrit en présence de M. le juge de paix qui apposait les scellés.

Deux enseignements découlent de ce que nous venons de dire. — Le premier c'est qu'avec du travail, de l'économie et de la conduite, on peut toujours parvenir à l'aisance, sinon à la fortune;

Le second, c'est, qu'en toutes circonstances, l'honnête homme sacrifie ses intérêts à son cœur et à sa conscience.

P. GODET.

Mardi dernier, un petit bateau chargé de sable a heurté contre un pilier du pont Cessart et a sombré. Des trois hommes qui le montaient, deux seulement savaient nager et étaient en état de se sauver; le troisième, qui tenait heureusement le bâton en tombant à l'eau, ne l'a pas lâché, et s'est maintenu sur l'eau jusqu'au moment où des marins ont pu voler à son secours.

P. GODET.

Ce sera vendredi 1^{er} février prochain que l'École donnera sa seconde soirée à la salle de Spectacle. — Déjà l'on s'occupe de retenir des loges. Comme tout le monde, sans acception de personne, sera admis à prendre part à la fête, on ne pourra pas trop tôt retenir ses places.

P. GODET.

REMONTÉ GÉNÉRALE. — DÉPÔT D'ANGERS.

Achats de Chevaux en 1856.

Le chef d'escadrons commandant à l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et fermiers, éleveurs des départements de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire et de Loire-et-Cher, qu'il y a réception au Dépôt, à Angers, tous les deuxièmes mardis de chaque mois, à partir du mois d'avril et jusqu'au mois de décembre de chaque année.

Il les prévient aussi que le Comité d'achat fera sa tournée d'hiver, aux époques ci-après, dans les principaux centres de production.

Les conditions sont toujours les mêmes.

1^o Produire un certificat de propriété constatant la possession depuis six mois, l'origine française, et que le vendeur n'est pas marchand de chevaux;

2^o Ne présenter que des chevaux guéris de la castration, et ayant de 4 à 7 ans, avec une taille de 1 mètre 48 centimètres au moins et de 1 mètre 60 centimètres au plus;

3^o Les chevaux ou juments doivent être exempts de tares;

4^o La ferrure et le licol en sangle doivent être neufs au moment de la livraison.

ITINÉRAIRE SUIVI :

Vihiers, le mardi 22 janvier.

Doué, le mercredi 23 janvier.

Saumur, le jeudi 24 janvier.

BOURSE DU 22 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 67 50.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 94.

BOURSE DU 23 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 68 25.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 11.

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-neuf janvier mil huit cent cinquante-six, enregistré,

Il appert :

Que M^{me} Julie - Rosalie - Désirée Delaunay, épouse du sieur Isidore Roy, menuisier, demeurant à Montsoreau, elle sans profession, demeurant au même lieu, a été séparée, quant aux biens, d'avec ledit sieur Roy.

Pour extrait certifié conforme, (55) LABICHE, avoué-licencié.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PASQUIER-BOURDON.

Les créanciers de la faillite de la dame Justine Bourdon, femme Pasquier, marchande de modes, demeurant à Saumur, rue Saint-Jean, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le mardi 19 février prochain, à 8 heures très-précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,

(56) A. DUDOUET.

Etude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

Le samedi 26 janvier 1856, à midi, sur la place du Marché de Saumur, il sera vendu, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, une charrette avec tous ses ustensiles, deux chevaux et leurs équipages; le tout en très-bon état.

On paiera comptant, et 5 centimes par franc. (57)

A CÉDER

Pour cause de santé,

MAGASIN D'ÉPICERIE ET DE DROGUERIE,

Situé au centre de la ville d'Angers. S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, phⁿ à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, phⁿ Ménière. (59)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

7,000 FRANCS à placer à rente viagère, sur une seule tête de 63 ans. S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (50)

A LOUER PRÉSENTEMENT MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

Chez MM. MORIN et MAILLET, successeurs de M. Besson-Morin,

COLLE-POISSON LIQUIDE

Pour la clarification des Vins blancs. Un franc 50 le litre.

VIN ANTI-GOUTTEUX

et ANTI-RHUMATISMAL, (de colchique du Codex), de A. d'ANDURAN, médecin-pharmacien, avec lequel l'auteur s'est guéri d'un rhumatisme goutteux. Ce remède, admis à l'Exposition universelle de 1855, arrête de suite l'accès et guérit radicalement les affections goutteuses nouvelles; dans les anciennes il en éloigne de plus en plus les accès et les rend très-bénins. — Prix du flacon et du mémoire : 10 fr. — Dépôt chez M. PERDRIAU, ph. à Saumur. (36)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE, de Berthé.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Mention honorable. Exposition 1855.

L'efficacité et la pureté de cette huile sont garanties :

1^o Par l'opinion d'un grand nombre de célébrités médicales et, en particulier, par celle de M. le professeur Trousseau, qui a constaté que c'est à l'huile de foie de morue brune seule, à l'exclusion de toute autre, qu'il faut avoir recours pour obtenir les effets thérapeutiques les plus prompts et les plus certains dans les nombreuses affections soit tuberculeuses, rachitiques, scrofuleuses et autres pour lesquelles elle est généralement prescrite. (Traité de thérapeutique de Trousseau et Pidoux, tome 1^{er}, page 281.)

2^o Par deux rapports approuvés par l'Académie de Médecine, dans lesquels les commissaires : MM. Grisolle, Guibourt, Soubeiran, Bouchardat, Bussy et Robinet, ont jugé favorablement le mode de fabrication de M. Berthé et les procédés qu'il a proposés pour constater les altérations et les mélanges que l'on fait subir, dans le commerce, à beaucoup d'huiles de foie de morue (Bulletin de l'Académie, tomes 18 et 20).

Prix : de 2 fr. 50 c. le flacon. — L'étiquette porte toujours la signature Berthé. Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, n° 134, et en province dans les principales pharmacies de chaque ville.

POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON DU DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (60)

GRAND CHOIX DE DESSINS A BRODER

Rue de la Tonnelle, maison Comte.

Les Dames trouveront à cette adresse un grand choix de DESSINS A BRODER, du genre le plus nouveau. (54)

PATE DE REGNAULD AINÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhes, enrhouements et irritations de poitrine, est approuvée par trente-six années de succès, et un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.

REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix : 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

LES CHAINES HYDRO-ELECTRIQUES PULVERMACHER, brevetées

et à l'étranger, S. G. D. G., approuvées par l'ancienne médecine de Paris, et décrites dans les ouvrages de MM. les professeurs Pouillet, Becquerel, Ganot, D^r Pachesne, Damoncel et autres savants, et récompensées à l'Exposition universelle de Paris, sont un véritable spécifique pour les rhumatismes, névralgies, migraines, sciaticques, etc., contre lesquels chacun peut très-facilement les employer comme un puissant remède interne tout-à-fait inoffensif.

Sous la direction d'un médecin habitué à traiter au moyen de l'électricité, elles guérissent radicalement la paralysie, l'amaurose, les maladies de poitrine, les convulsions, les crampes, l'épilepsie, les premiers symptômes d'asthysie, l'hystérie, la surdité, la constipation, les hémorroïdes, les humeurs vicieuses, etc., et sont susceptibles d'être employées comme auxiliaire dans la médication ordinaire.

L'efficacité médicale de ces appareils, qui n'exposent le malade à aucune secousse électrique, est due à l'heureuse transformation de la pile en une chaîne, dont les fils métalliques, disposés en spirale, la rendent aussi portative et aussi souple qu'une chaîne de montre.

La solution d'un long procès qui a eu pour résultat la condamnation de l'adversaire de M. Pulvermacher à 250,000 FRANCS de dommages-intérêts, permet à ce dernier de reprendre lui-même la direction de ses affaires, et de propager les bienfaits de sa découverte en réduisant ses prix de 40 p. %.

Les chaînes pour l'usage personnel se vendent, selon leur force, depuis 3 fr. 50 c. jusqu'à 15 fr.

DÉPÔT : chez M. DAMICOURT, pharmacien à Saumur.

Pour ne pas confondre ces chaînes avec celles faussement appelées galvanéo-électriques, les rubans, bagues, etc., il suffit d'assister aux expériences faites journellement au dépôt général, à Paris, et chez tous les dépositaires, et d'y prendre connaissance des prospectus, des rapports scientifiques, et des nombreux témoignages de guérison, qui seront expédiés sur demande contre un timbre de 20 centimes. (Affranchir.)

Dépôt général, 18, rue Favart, près l'Opéra-Comique. (61)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT : 3 FR. (292)